

SERVICES INCLUS

Des services digitaux pour une gestion autonome de mon contrat

La facture électronique : je consulte mes factures en ligne et grâce au prélèvement automatique, je ne m'inquiète plus du paiement de mes factures



L'espace client : un espace gratuit, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7 pour gérer mon contrat.

L'auto-relève : J'effectue 2 fois par an le relevé de mes compteurs gaz et électricité. Je suis informé(e) par e-mail du bon moment pour saisir ma relève depuis mon espace client

*Prix indiqués TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) - TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité) - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la TICFE - TVA à 5.5% appliquée sur l'abonnement et la CTA. Les tarifs de l'électricité sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie, en conséquence une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

Gaz Electricité de Grenoble

8, place Robert Schuman – CS 20183 – 38042 Grenoble Cedex 09
Tél.: 04 76 84 20 00 – www.geg.fr

Société anonyme d'économie mixte local au capital de 25 261 782,76 euros - 331 995 944 RCS Grenoble - Siret 331 995 944 00047

